

Février 2010,

Au cours du mois de janvier 2010, la Direction d'EDF SA a rencontré les organisations syndicales, en bilatérale, et depuis, plus rien.

La Direction a mis à profit ce laps de temps pour organiser, dans toutes les unités, des séances d'information à l'adresse des Cadres pour leur présenter le projet d'accord.

Les remontées de nos syndicats locaux sont sans détour : les rencontres ont confirmé la forte défiance vis-à-vis du projet et du management de l'entreprise.

Il y a eu plus de questions de participants laissées sans réponse que d'explications convaincantes de la part des organisateurs.

Individualisation à outrance, fin des RTT, organisation du travail, surcharge, embauches, télétravail, équilibre vie personnelle/vie professionnelle, durée effective de travail, choix du statut-cadre autonome/cadre intégré, fin des jours de disponibilité. Voilà, de façon synthétique, listés les sujets abordés.

L'ensemble de ces sujets a été le fil conducteur des négociateurs FO Énergie et Mines.

La Direction d'EDF SA ne peut se contenter de répondre que sous les aspects réglementaires, légaux (la loi) en ignorant volontairement tout le reste notamment la charge et les organisations de travail.

FO Énergie et Mines dresse un constat négatif de cette négociation et affirme clairement que si la Direction persiste dans la voie qu'elle a choisie, FO Énergie et Mines compte tenu des remontées négatives de nos structures n'aura pas besoin d'avoir recours à une consultation de ses syndicats pour **ne pas signer l'accord "Temps de Travail des Cadres à EDF SA"**.

